Bruno & François Desprez – Florimond Desprez – Un duo élu Entrepreneur de l'Année 2013 pour le Nord de France

Lille, le 3 octobre 2013 : EY et le magazine L'Express ont décerné le /Prix de l'Entrepreneur de l'Année 2013 (http://www.ey.com/FR/fr/About-us/Entrepreneurship/Entrepreneur-Of-The-Year/Entrepreneur-de-l-annee---Les-laureats-2013) pour le Nord de France (regroupant les départements 02,08,51,59,62,76 et 80) à Bruno et François Desprez, dirigeants de la société Florimond Desprez. La cérémonie de remise de prix a eu lieu à la Préfecture du Nord à Lille sous la présidence de Messieurs Dominique Bur et Patrick Kanner.

Le Jury Nord de France a été présidé par Jean-Louis Louvel, Président de PGS Groupe et lauréat 2012 de ce prix. Il était également composé de :

- Monsieur Fabien Derville – Directeur Général MOBIVIA
- Monsieur François Dutilleul - Président du Directoire Groupe RABOT DUTILLEUL
- Madame Véronique Hiolle - Président Directeur Général HIOLLE INDUSTRIES
- Monsieur François Lavaste - Président Directeur Général NETASQ
- Monsieur Patrice Lepoutre - Directeur Général PROMOD
- Monsieur Franck Poulain - Président Directeur Général GROUPE CB

Huit prix ont été remis au cours de cette cérémonie :

- **Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année** a été décerné à Bruno et François Desprez, dirigeants de la société FLORIMOND DESPREZ (Cappelle en Pévèle – 59)
- **Le Prix de l'Innovation** a été décerné à Joël Péron, président de la société TUTOR (Amiens – 80)
- **Le Prix de l'Entreprise** Internationale a été décerné à Laurent Bourgois, président de la société EUROVANILLE (Gouy Saint André – 62)
- **Le Prix du Business vert** a été décerné à Romain Sarels, président de la société PUBECO (Orchies – 59)
- **Le Prix de l'Entreprise d'Avenir** a été décerné à Héléne Lejeune, présidente de la société ENACO (La Madeleine – 59)
- **Le Prix Born Global** a été décerné à Mélanie Christin et Jean-Baptiste Lemarchand, présidents de la société ATELIER 801 (Lille – 59)
- **Le Prix de l'Engagement Sociétal** a été décerné à Jean-Claude Casadesus, directeur de l'ONL (Lille – 59)

- **Le Prix Coup de cœur du jury** a été décerné à Patrice Noyelle et Christian De Billy dirigeants de la maison POL ROGER (Epernay – 51)

« *Pour cette 21ème édition du Prix de l'Entrepreneur de l'Année, Bruno et François Desprez représenteront le Nord de France lors de la cérémonie nationale qui aura lieu le 21 octobre prochain au théâtre Mogador. Ce rendez-vous annuel met à l'honneur des entrepreneurs d'exception, des femmes et des hommes qui contribuent à la croissance et à l'innovation. Pour la première fois cette année, le Prix de l'Entreprise familiale, qui récompense le succès et la longévité d'une entreprise familiale ayant a minima atteint la 3ème génération de dirigeants familiaux, sera remis lors de la cérémonie nationale*», ajoute Antoine Moittié associé EY et directeur d'EY Nord de France.

Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année est décerné dans sept grandes régions : Est, Ile-de-France, Méditerranée, Nord de France, Ouest, Rhône-Alpes et Sud-ouest. Les lauréats régionaux* concourront pour le prix national dans chacune de leur catégorie. Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année a pour partenaire le groupe Edmond de Rothschild, la société Verlingue, courtier en assurances spécialisé dans la protection des entreprises et BPI France, organisme public de référence ayant pour mission de financer l'innovation et la croissance des entreprises et avec le soutien média des Echos, LCI et depuis cette année Widoobiz, la web radio des entrepreneurs.

*Le Prix de l'Entrepreneur de l'Année, le Prix du Business vert, le Prix de l'Entreprise d'Avenir et le Prix de l'Engagement Sociétal.

Pour toutes informations complémentaires :
Site du Prix de l'Entrepreneur de l'Année /www.ey.com/fr/eoy (http://www.ey.com/fr/eoy)
Site du magazine L'Express /www.lexpress.fr/entrepreneurdelannee (http://www.lexpress.fr/entrepreneurdelannee)

Relations Presse du Prix de l'Entrepreneur :
Catherine Andrzejewski (EY) : 03 28 04 35 03- catherine.andrzejewski@fr.ey.com
Virginie Matrat (L'Express) : 01 75 55 43 09 – vimatrat@lexpress.fr

Les critères de sélection du Prix de l'Entrepreneur de l'Année 2013

Pour être candidat au Prix de l'Entrepreneur de l'Année, il faut :

- Etre un entrepreneur à la tête d'une société depuis au moins 3 ans et être actionnaire à hauteur de 10% au minimum (directement ou indirectement). Le capital de l'entreprise ne doit par ailleurs pas être détenu à plus de 50% par un groupe.
- Si le chiffre d'affaires est compris entre 10 et 100 millions d'euros : réaliser 20% minimum de croissance du CA sur les quatre derniers exercices
- Si le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros : réaliser 15% minimum de croissance du CA sur les quatre derniers exercices
- Avoir atteint une rentabilité avant impôt d'au moins 3% sur le dernier exercice

Les critères de sélection du Prix de l'Entreprise d'Avenir 2013

Cette catégorie s'adresse à tout dirigeant :

- dont l'entreprise existe depuis moins de 8 ans,
- qui réalise un CA d'au moins 1M€ sur le dernier exercice, ou qui a levé des fonds pour le même montant depuis la création,
- qui est dirigeant actionnaire à hauteur de 10% minimum

A partir de cette sélection, les experts d'EY analysent les parcours des chefs d'entreprise, leurs choix stratégiques, les données financières, les perspectives de croissance… au cours d'un entretien avec les dirigeants.

Ernst & Young Entrepreneurs
Au cours du développement de leur société, les entrepreneurs font face à de nombreux défis : se financer, conquérir de nouveaux marchés, optimiser leur organisation, gérer les risques, saisir les opportunités à l'international… Depuis plus de trente ans, nos professionnels accompagnent, partout dans le monde, les entrepreneurs les plus dynamiques et les plus ambitieux pour les aider à répondre à ces enjeux et devenir les leaders de demain. Cette longue expérience et les liens de confiance avec nos clients nous permettent d'être aux côtés d'entreprises jeunes pousses ou leaders sur leurs marchés, entreprises patrimoniales cotées ou non. Notre ambition est de permettre aux entrepreneurs de faire grandir leur société et ainsi de contribuer au développement des Entreprises de Taille Intermédiaire (250 à 5 000 salariés), moteur incontournable de l'économie française et européenne.

EY I Audit I Conseil I Fiscalité et Droit I Transactions
EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation globale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur /www.ey.com (http://www.ey.com)
EY est une marque déposée au niveau mondial. Cette publication présente une synthèse d'éléments dont la forme résumée a valeur d'information générale. Elle n'a pas vocation à se substituer à une recherche approfondie ou au jugement d'un professionnel. Ni EYGM Limited, ni aucun autre membre de l'organisation mondiale EY ne pourra être tenu pour responsable d'un dommage occasionné à quiconque aurait agi ou s'en serait abstenu en fonction de son contenu. Pour toute précision utile, consulter le professionnel approprié.